

Il est proposé au conseil municipal l'attribution des subventions exceptionnelles suivantes :

Club Volley Ball Aptésien	1 000 €	2 ^{ème} partie projet Thiene
Apt School Boxing	1 000 €	Préparation tournoi 2013
Union Sault Apt Luberon Ventoux	1 000 €	Aide pour l'achat d'un minibus
Association Kiosque - Festival Luberon Jazz	5 000 €	Aide pour atteindre l'équilibre budgétaire 2012.

Il est rappelé au conseil municipal que le caractère exceptionnel accompagnant la demande repose d'abord sur le fait que ces 4 associations ont développé des cofinancements dans leurs projets et ensuite sur la condition que les projets induis soient pérennes.

La non-réalisation d'un des projets ou de tous entraînerait une réduction du montant alloué ici séant à chaque association sur le montant de subventions autorisées en 2013 pour chacune d'entre elles.

Il est précisé que suite à la réunion table ronde du vendredi 30 novembre 2012 avec l'association Kiosque et les collectivités du Pays d'Apt, il a été décidé communément d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Kiosque-Festival Luberon Jazz afin de combler un déficit chronique et qui met en péril l'avenir du festival Luberon Jazz et la survie de cette association.

Néanmoins, il a été également décidé que la subvention exceptionnelle de la ville d'Apt est conditionnée à :

- Une participation globale exceptionnelle pour 2012 de 20000 euros minimum des collectivités territoriales et des partenaires associés.
- La présentation d'un nouveau projet artistique répondant aux axes de la politique culturelle municipale.
- La présentation d'un budget 2013 équilibré, sincère et réaliste pour la mise en place de ce projet. Ce nouveau projet devant permettre entre autre d'augmenter le pourcentage de l'autofinancement de l'association.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

DECIDE d'émettre un avis favorable aux compléments proposés pour :

Club Volley Ball Aptésien	1 000 €	2 ^{ème} partie projet Thiene
Apt School Boxing	1 000 €	Préparation tournoi 2013
Union Sault Apt Luberon Ventoux	1 000 €	Aide pour l'achat d'un minibus

Et suite à l'**abstention de**
Jean-Louis de Longeaux
André Lecourt
Elise Isnard
Patrick Espitalier
Corinne Paicchi

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

DECIDE d'émettre un avis favorable aux compléments proposés pour :

Association Kiosque - Festival Luberon Jazz	5 000 €	Aide pour atteindre l'équilibre budgétaire 2012.
---	---------	--

APPROUVE les dits montants tels qu'exposés dans la note de synthèse.

DIT que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 du budget 2012 principal de la commune.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL